

## Jean, André LEGER



### Etat-civil

---

Né(e) le/en 16 août 1893 à St Michel (16)

Profession en 1940 : secrétaire particulier  
Domicile en 1940 : Paris

### Résistance

---

Organisation de Résistance : réseau Uranus

### Arrestation et détention

---

Date d'arrestation : 10/11/1941  
Date de jugement : 28/04/1942  
Lieu de détention : Fresnes

### Fusillé ou exécuté

---

Date d'exécution : 21/08/1942  
Lieu d'exécution : Klingelpütz

### Déportation

Date de déportation : 18/05/1942  
Lieux : Karlsruhe, Rheinbach, Klingelpütz

## Commentaires

---

Fils de Jean, contremaître, et de Jeanne Barrault, sans profession, Jean est né le 16 août 1893 à Saint-Michel (Charente). Il épouse Yvonne Le Goff à Cannes (Alpes-Maritimes) le 16 avril 1922. La famille s'installe à Paris XVIème, 81 rue Michel-Ange puis 24 rue Parent de Pisan. Veuf, il épouse en secondes noces Marie Fossoret le 8 février 1941 à la mairie du XVIème arrondissement. Décoré de la Croix de Guerre 1914-1918 pour avoir combattu lors de la Première Guerre Mondiale, il reçoit la Légion d'Honneur le 2 février 1929. Mobilisé en septembre 1939 comme capitaine de réserve, il est fait prisonnier puis, malade, est renvoyé dans ses foyers. Il est alors réformé par les autorités militaires. Jean est catholique et royaliste. Il a été le secrétaire particulier de Jacques Bainville, journaliste du mouvement politique *Action Française*. Mais, lorsque Charles Maurras, dirigeant de l'*Action française*, salue l'arrivée du maréchal Pétain au pouvoir et qu'il se rallie à sa politique collaborationniste, Jean prend ses distances. Il rejoint la Résistance en intégrant le réseau Uranus. Il remplit des missions de renseignements. Le 10 novembre 1941, suite à une dénonciation, Jean est arrêté à son domicile par la police allemande. Mis au secret à la prison de Fresnes, il comparait devant le tribunal du Gross Paris, rue Boissy d'Anglas dans le VIIIème arrondissement, le 28 avril 1942. Condamné à mort pour « espionnage, action en faveur de l'ennemi », Jean fait appel. Sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité. Le 18 mai 1942, il est déporté à la prison de Karlsruhe, puis à celle de Rheinbach et enfin à Cologne à la prison de Klingelpütz. Il est guillotiné le 21 août suivant avec quatre autres patriotes. Après la guerre, son corps fut transporté à la Nécropole nationale Le Pétant à Montauville (Meurthe-et-Moselle). La mention « Mort pour la France » fut accordé à Jean Léger par le secrétariat des anciens Combattants le 28 novembre 1945.

Auteurs : Manon Picard, Mélody Marcquet, 1ère Bac pro, MFR La Péruse (Charente), Lucas P. Collège Baignes-Sainte-Radegonde (Charente)

## Décorations et récompenses

---

- Médaille de la Résistance française

## Sources et bibliographie utilisées

---

SHD-Vincennes 16P355497; Arch. DAVCC Caen, B VIII 3 liste S 1744 (notes de Th. Pouty), Livre-Mémorial FMD, Ed. Tirésias, 2004.